



Recours contre le retrait d'un titre de séjour

Par **mlaure54**, le **25/05/2011 à 21:09**

Bonjour, rnun ami a obtenu son titre de séjour grâce a la naissance de sa fille, depuis sa naissance, il est parti à l'étranger et la mère de sa fille est allé voir un juge, car ce dernier a décidé de se séparer d'elle, pour demander le retrait de son titre de séjour pour abandon du domicile et abandon d'assistance de son enfant mineur.rnJe voulais savoir si cela etait possible et quels recours ont peux tenter pour qu'il conserve son titre de séjour.rnMerci

Par **amajuris**, le **25/05/2011 à 22:43**

bjr,rnle titre séjour peut être retiré en application des articles R311-14 et R311-15 du CESEDA.rnLa solution est que votre ami revienne auprès de la mère de son enfant et participe à l'éducation et à l'entretien de sa fille.rnmais ce ne doit pas être son style pour s'être enfui ainsi.rncdt

Par **mlaure54**, le **25/05/2011 à 22:52**

merci de votre réponse